



Demande de droit sur l'usage d'une photo

Par **francoise101**, le **27/01/2008** à **15:28**

J'aimerais savoir si j'ai le droit d'utiliser l'image d'une personnalité politique afin de la copier sur des objets, de vendre ceux-ci et d'en faire un commerce.

De même si je me sers d'une caricature d'une personnalité politique dans les mêmes buts qu'avec une photo.

Cordialement

Par **jeetendra**, le **28/01/2008** à **10:11**

bonjours, il vous l'autorisation de la personnalité politique en question, sinon il y aurait atteinte à son image, donc à sa vie privée, avec des sanctions civiles et penales, cordialement